



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca

Le 28 mars 2025

AVIS PUBLIC **DEMANDE POUR USAGE CONDITIONNEL**

Avis public, est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Maurice tiendra une séance au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 14 avril à 19h00. Il statuera sur la demande d'usage conditionnel, présentée par les propriétaires du site ci-après indiqué. La Municipalité de Saint-Maurice possède un règlement sur les usages conditionnels numéro: 2009-493.

IDENTIFICATION DES SITES CONCERNÉS :

2018, rang Saint-Alexis

Nature : La demande vise à l'implantation d'une entreprise d'excavation et l'entreposage de matériaux pour travaux d'excavation, soit pierre, sable, terre etc. Cet usage est permis dans la zone 321-RU, mais conditionnel à l'acceptation du conseil municipal.

Effet : Autoriser l'implantation d'une entreprise d'excavation et l'entreposage de matériaux.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande d'usage conditionnel, lors de la session du conseil, telle que mentionnée ci-haut. Pour plus d'information vous pouvez contacter monsieur Yves Laflamme au 819 374-4525 ou par courriel au ylaflamme@st-maurice.ca.

Fait et donné à Saint-Maurice, ce 28 mars 2025.

Stéphane Laroche
Directeur général et greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINT-MAURICE
M.R.C. DES CHENAUX

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Stéphane Laroche, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Maurice, certifie que j'ai publié l'avis ci-contre en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, le vingt-huitième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-cinq.

J'ai aussi fait parvenir à toute personne intéressée copie de cet avis.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce vingt-huitième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-cinq.



Stéphane Laroche
Directeur général et greffier-trésorier